



DOSSIER : 2014 - Un programme... ... 2020 - Des engagements qui seront tenus

SOLIDARITÉ

- Réalisation d'une résidence pour personnes âgées autonomes en centre-bourg
- Meilleure accessibilité pour les personnes atteintes d'handicap
- Poursuite du travail du C.C.A.S.
- Soutien des projets associatifs

PROMOUVOIR LA CULTURE ET LE SPORT

- Salle multi activités intercommunale
- Rénovation du cinéma
- Créer un évènementiel en lien avec le Comité des Fêtes et les associations

DÉVELOPPEMENT DURABLE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Création d'un grand parc paysager
- Aménagement d'un jardin d'enfants au centre-bourg
- Mise en oeuvre d'un O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)
- Rénovation de la place de la mairie
- Remise en état des façades de la mairie et des accès de la salle polyvalente
- Extension du cimetière avec un colombarium
- Aménagements urbains favorisant les places de stationnement

DÉFENDRE NOTRE CADRE DE VIE

- Développer la randonnée pédestre
- Continuer d'équiper la commune en abris conteneurs
- Lutter contre les pollutions visuelles
- Poursuivre le programme de réfection des voiries
- Entretenir le patrimoine communal

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Mettre en relation demandeurs d'emploi et entreprises locales
- Créer une réserve foncière pour un hôtel restaurant
- Préserver nos espaces agricoles
- Faire travailler en priorité nos entreprises locales
- Inscrire Saint Just Malmont dans le schéma régional du très haut débit
- Proposer une offre foncière supplémentaire pour les industriels

Extraits des délibérations

Conseil Municipal du 7 mars 2019

- Les élus, à l'unanimité, ont approuvé la création d'un budget annexe "Aménagement d'une maison de santé". Le portage financier de l'opération sera communal avec une aide régionale de 200 000 €.
- Les conseillers municipaux ont voté, à l'unanimité, le compte administratif de 2018 qui dégage un résultat excédentaire de 838 275,16 €.

Conseil Municipal du 4 avril 2019

- Le budget primitif 2019 a été approuvé par le Conseil Municipal. Celui-ci s'équilibre à 3 548 000 € en fonctionnement contre 3 596 000 € votés au budget primitif 2018. En section d'investissement, le budget s'équilibre à 4 232 000 € contre 4 028 000 € pour l'exercice 2018.
- Les élus ont voté, à l'unanimité, la stabilisation des taux d'imposition, soit 13,09 % pour la taxe d'habitation, 17,50 % pour la taxe foncière et 84,11 % pour le foncier non-bâti.

Prochaine parution : Octobre 2019

Les articles et photos doivent parvenir
en mairie par mail à l'adresse
mairie@saintjustmalmont.fr
avant le 1^{er} septembre 2019

Les photos doivent avoir une résolution suffisante
(attention aux photos prises avec des téléphones mobiles).

Directeur de la publication : Frédéric Girodet, Maire
Coordinatrice de Rédaction : Dominique Colomb, Adjointe à la Communication
Conception & rédaction : service & commission Communication
Crédit photos : mairie, associations, écoles
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont
Tirage : 2000 exemplaires
Mairie de St-Just-Malmont - Place M. Louise Deguillaume 43240 ST JUST MALMONT
Tél. : 04 43 08 80 13 - Fax : 04 43 08 80 34 - Mail : mairie@saintjustmalmont.fr
Site internet : www.saintjustmalmont.fr

SOMMAIRE

Actualités Municipales - Sommaire	P. 2
Editorial	P. 3
Rétrospective	P. 4
Travaux	P. 6
Vie Scolaire	P. 9
Personnel Communal	P. 13
Brèves	P. 13
Commerce et artisanat	P. 13
DOSSIER : Bilan 2014-2020	P. 14
Finances	P. 24
Associations	P. 27
A ne pas manquer	P. 33
Rencontre avec...	P. 34
Agenda - Etat Civil	P. 36

Editorial

La fermeture de certains commerces, la liquidation des Etablissements Cheynet ne doivent pas nous faire sombrer dans le fatalisme ou la morosité. Bien au contraire, ces coups durs doivent faire prendre conscience à chacun que rien n'est jamais acquis et que certains équilibres demeurent fragiles.

L'achat par la Communauté de Communes Loire-Semène du tènement Cheynet, route du Fau, constitue une garantie forte pour privilégier la réindustrialisation du site. J'y travaille d'arrache-pieds et y consacre toute mon énergie.

Nous faisons preuve de la même détermination, au niveau intercommunal, pour proposer des surfaces de terrain à vocation économique en direction des porteurs de projets qui créeront les emplois de demain.

Au niveau du commerce local, sachons apprécier une bonne nouvelle : les travaux de l'immeuble qui accueille la boulangerie-pâtisserie "Le Criollo" devraient débuter prochainement. Nous accompagnons au mieux le gérant, Cyril Gérenton, dans ses démarches afin qu'il puisse satisfaire ses clients, dans les plus brefs délais, et donner un coup de dynamisme au centre-bourg.

Dans ce numéro de la Trame, nous dressons un premier bilan de l'action de votre municipalité. Sans sombrer dans un optimisme béat ou une autosatisfaction déplacée, nous vous proposons simplement de reprendre les engagements, un par un, qui ont tissé ce contrat de confiance entre vous et vos élus.

Les objectifs que nous nous étions fixés s'appuient sur des valeurs fortes telles que la cohésion, le désir de bien vivre ensemble ou la préservation de notre cadre de vie.

Penser les projets, les dimensionner et bien les financer ont requis rigueur, persuasion et pugnacité de toute votre équipe municipale.



Toutes les actions, les réalisations et les orientations que nous avons menées n'ont pas été un long fleuve tranquille.

Nous avons su convaincre nos partenaires financiers en affichant des taux de subventions avoisinant les 80 % afin de limiter au maximum le recours à l'emprunt.

Nous avons également pu dégager des marges de manœuvre importantes en autofinancement, en générant encore et toujours des économies sur le budget de fonctionnement de la commune, gage de bonne santé financière et de maintien des taux d'imposition locale.

Le contrat que vous avez passé avec votre équipe municipale sera largement respecté. Des actions supplémentaires d'envergure sont également à mettre au crédit de la municipalité.

Nous nous sommes engagés sur un programme clair, tant sur la forme que sur le fond, et nous vous invitons aujourd'hui à découvrir le travail d'analyse au travers de la lecture du dossier.

Votre Maire,

Frédéric Girodet



Rétrospective



*Jusqu'à fin juin,
exposition des tableaux et
gravures d'André Prébet*



*Courant avril, exposition
des peintures de Jean-Pierre
Leduc, artiste désidérien*

19 Janvier - Concert du Nouvel An

*Spectacle des classes C.H.A.M. du Collège Roger Ruel
de Saint Didier en Velay, organisé par l'association
"Lez'Arts sur Scène", en l'église de Saint Just Malmont*



22 Février - Carnaval



*Rencontre intergénérationnelle avec
la participation de l'accueil de loisirs
Pierre Royon et le Club Toujours Jeune*



23 Mars - Concert Bal Traditionnel



*Les Cigales Vellaves ont interprété des
chants traditionnels et ont emmené
le public sur la piste de danse...*

1^{er} Avril - Repas des Séniors

Rendez-vous incontournable de nos aînés pour un repas dansant animé par Georges Cubizolles.



5 Avril - Bal des Enfants



Sous la houlette des associations de parents d'élèves des écoles de la commune, un moment de convivialité et de détente partagé par les familles.

4 Mai - Spectacle de Théâtre



Représentation d'une pièce de Laurent Baffie, "Un point c'est tout...", par la troupe de théâtre des Villetes.

Retour en images sur les chantiers réalisés par les agents municipaux ...

Travaux en régie

Les agents municipaux ont réalisé sur le dernier exercice pour 210 000 € de travaux en régie qui correspondent à des travaux d'investissement et d'équipement. Par exemple, selon leur corps de métier et leurs compétences, ils ont créé un réseau d'eaux pluviales route du Sambalou, préparé la mise en automatisation des W.C. publics, aménagé une aire de stationnement à la zone commerciale, aménagé une zone de stockage de pouzzolane route du Cottonas, et rénové les locaux sociaux des services techniques...



Entretien courant

Les agents municipaux ont effectué des travaux d'entretien courant tels que la taille des massifs paysagers et le désherbage, l'élagage et l'abattage d'arbres, le suivi et rebouchage des trous sur les voiries sans oublier la dépose et le rangement des illuminations de Noël.

Il faut ajouter le déneigement des voiries plus conséquent lors de l'épisode neigeux exceptionnel de début février. Les chutes de neige abondantes et les vents ont provoqué d'importantes congères nécessitant l'intervention de l'entreprise Guérin en renfort pour évacuer la neige du centre bourg.



Retour en images sur l'avancement des grands projets ...

Bâtiment du Cercle : Une vraie salle de spectacle à Saint-Just.

Les élus du Département, de la Communauté de Communes, les adjoints et conseillers municipaux se sont rendus sur le chantier du futur centre multiculturel du Cercle en avril. Le Président du Département a fait le point sur ce projet dont les travaux ont débuté en octobre 2018 pour un coût total de 1 230 000 € H.T.

Financement

D.E.T.R.	175 800 €
RÉGION	200 000 €
DÉPARTEMENT	200 000 €
COM. COM. LOIRE SEMÈNE	100 000 €
TOTAL DE SUBVENTIONS	675 800 €

Rez-de-chaussée

- salle de spectacle de 182 m² pour un accueil de 178 personnes
- extension de 269 m² pour la billetterie, une salle de réception, les loges et les sanitaires

Étage

entièrement dédié aux musiciens avec différentes salles de répétition, une salle d'accueil, une cuisine et des sanitaires

Pour ce grand chantier, comme pour la plupart de nos projets, une de nos priorités consistait à solliciter les entreprises locales.

Le gros oeuvre, les chapes et les isolants acoustiques au sol sont terminés. La fermeture de la salle de spectacle, les travaux de plâtrerie, chauffage, électricité et ventilation, les embrasures de portes et fenêtres, ainsi que le pare-vue le long de l'issue de secours sont en cours. L'ascenseur et l'escalier d'accès à l'étage sont commandés et seront installés courant juin.

La suite des travaux sera consacrée aux finitions avec l'objectif d'une réception de travaux dans le courant de l'été.



Arrière du bâtiment



Salle d'accueil



Visite du président du Conseil Départemental



1^{er} étage

Amélioration thermique Gymnase N°1

Le Gymnase N°1, construit en 1987, nécessitait des travaux d'isolation, d'acoustique, de chauffage, de ventilation et d'étanchéité.

Cette opération de réhabilitation doit permettre de réduire les dépenses d'énergie et d'améliorer le confort des utilisateurs.

Compte-tenu de l'importance que revêt ce projet, la municipalité a sollicité des aides financières de l'Etat, dans le cadre du Contrat de Ruralité, de la Région Auvergne Rhône Alpes, du Département de la Haute-Loire et de Réseaux de Transport d'Électricité (R.T.E.) dans le cadre du P.A.P. (Plan Accompagnement de Projet), soit 80 % de subventions, sur un coût total de 700 000,00 € H.T.

Rappelons que ce projet n'était pas prévu dans le plan de mandat, mais compte-tenu des opportunités de financement sur ce type d'opération, ce projet sera réalisé en 2019.

Financement

CONTRAT DE RURALITÉ	53 000 €
RÉGION	250 000 €
DÉPARTEMENT	110 000 €
R.T.E.	147 000 €
TOTAL DE SUBVENTIONS	560 000 €

Protection et mise en sécurité de la salle



Un chantier qui nécessite de gros moyens de manutention



Ce gymnase est utilisé par des centaines de sportifs et régulièrement par les scolaires. N'oublions pas que cet équipement est le seul de la commune à disposer d'une taille suffisante pour l'organisation de grands événements (réveillon, congrès départementaux, grands prix nationaux de musique, bal des enfants,...).

Vie Scolaire

Restaurant scolaire



Inscriptions pour l'année scolaire 2018-2019

Les dossiers d'inscription pour l'école et la cantine sont à remplir **uniquement pour les nouveaux inscrits arrivant dans chacune des écoles**. Les dossiers sont à retirer auprès des directeurs et directrices d'écoles et à leur retourner impérativement avant la fin du mois de juin.

Pour le restaurant scolaire, toutes les familles ayant un ou plusieurs enfant(s) scolarisé(s) dans une école de la commune devront, pour ceux qui ont ouvert leur accès parent sur le site parent.cantine-de-france.fr, procéder à l'inscription directement sur leur espace et en vérifiant que toutes les informations (adresse, adresse mail, numéro de téléphone...) soient correctes. Ces informations doivent être mises à jour **avant le 5 juillet 2019** afin que le service soit opérationnel pour la rentrée de septembre.

Pour les parents qui n'auront pas créé leur espace, ils peuvent toujours le faire jusqu'à la rentrée.

Les modalités de réservation des repas restent inchangées : informer le service de restauration scolaire par mail à l'adresse restoscolaire@saintjustmalmont.fr pour les jours de présence de votre enfant à la cantine à compter du 2 septembre 2019. Ces inscriptions devront parvenir **au plus tard le 26 août 2019**.

Concernant les enfants ayant un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé), il est demandé aux familles de faire le nécessaire pour le renouveler avant la rentrée.

Les réservations de repas au restaurant scolaire municipal doivent être effectuées directement sur le site parent.cantine-de-france.fr. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le service de restauration scolaire par mail à l'adresse restoscolaire@saintjustmalmont.fr ou par téléphone au **04 43 08 80 22 (numéro de ligne directe).**

Inscriptions transport scolaire

Pour le transport scolaire, des permanences seront assurées en mairie, salle des permanences (à droite avant l'entrée de la mairie), **du lundi 24 au vendredi 28 juin, de 8H00 à 17H00, sans interruption.**

Toutes les familles ayant un ou plusieurs enfants scolarisés dans une des écoles de la commune et/ou dans l'un des collèges de Saint-Didier-en-Velay ou de Firminy doivent impérativement procéder à l'inscription.

Tout enfant inscrit après cette permanence sera affecté en fonction des places disponibles.

Par application de la loi NOTRe du 7 août 2015, la Région est devenue compétente pour le transport scolaire depuis le 1^{er} septembre 2017. Dans l'optique d'assurer un maintien du service au plus près des habitants, une délégation des compétences "transports scolaires et interurbains" a été conclue entre la Région et le Département jusqu'au 31 décembre 2022. Le Département assure donc, pour le compte de la Région l'exécution de la compétence, avec notamment les démarches relatives au renouvellement des marchés. Une convention tripartite a donc été conclue avec la Commune afin de maintenir le fonctionnement du service, celle-ci agit en qualité "d'autorité organisatrice de second rang" de la Région pour les services spéciaux, ou de "relais local" pour la prise en charge des élèves sur les lignes régulières du Département.



Ecole La Communale

Formation aux premiers secours

Grâce à l'initiative de l'association Timothé Petit Coeur et au concours de l'association Coeur et Vie 43, l'ensemble des élèves de CM2 ont pu bénéficier d'une première formation aux gestes d'urgence.

L'intervention conjointement menée par deux médecins et un pompier, accompagnés des bénévoles de l'association Timothé Petit Coeur, était essentiellement ciblée sur l'alerte et le massage cardiaque. Les enfants ont donc d'abord appris les numéros d'urgence et les informations à donner en cas de problème. Ils ont ensuite suivi une explication des médecins sur le fonctionnement du coeur et les symptômes de l'arrêt cardiaque.

Enfin, le pompier leur a appris à masser et à utiliser le défibrillateur. Tous les élèves ont pu essayer le massage et découvrir comment on utilise un défibrillateur. Ils ont aussi appris où trouver les défibrillateurs de Saint Just Malmont.

Inscrite dans les programmes de l'école élémentaire, cette formation a pris cette année une toute autre ampleur grâce à la participation des deux associations et des pompiers.

Les enseignants étaient très contents d'avoir ce soutien pour un sujet essentiel de la formation des enfants.



Rencontre avec un auteur : point d'orgue du projet lecture

Depuis quatre ans les élèves participaient au Prix des Incorruptibles par le biais des TAP. Suite au retour à la semaine à quatre jours et à la disparition des TAP, l'équipe enseignante a décidé de prendre en charge la participation à ce prix national qui met en avant la littérature de jeunesse contemporaine. En effet, les élèves de tous les niveaux (de la GS au CM2) découvrent au fil de l'année une sélection de six à huit livres sélectionnés par un jury de professionnels de l'éducation et de la littérature. Les situations de lecture sont variées (lecture offerte, silencieuse, à haute voix...). L'association des Incos propose également des activités autour des livres proposés tout au long de l'année.



Au mois de mai, les élèves sont invités à élire leur livre préféré. Ils pourront ensuite confronter leur vote au résultat national. En CM2, le projet prend une ampleur supplémentaire grâce à l'organisation par l'atelier CANOPE du Puy en Velay des visites d'auteur. Cette année, c'est Marion Achard, auteure du "Peuple du chemin" qui est venue présenter son livre et son histoire aux élèves de CM1 et CM2 de l'école la Communale. C'est toujours un moment particulier et émouvant pour les élèves de rencontrer "en vrai" l'auteur d'un livre qu'ils ont lu. Les questions furent nombreuses et les échanges très riches autour du sort réservé aux tribus autochtones de la forêt amazonienne, thème du livre. Elle a répondu avec précision et enthousiasme à toutes les interrogations des élèves et a signé les autographes à ceux qui le souhaitaient.



L'équipe enseignante dresse un bilan très positif de la participation au "Prix des Incos". Si la lecture est parfois fastidieuse pour certains, le goût des histoires et le plaisir de la découverte restent présents chez tous les enfants. C'est là que ce prix conduit les élèves à aimer les histoires et aimer découvrir.

Inscriptions Année Scolaire 2019-2020

L'école la Communale accueille tous les élèves nés avant le 2 septembre 2017. Pour les enfants de moins de 3 ans, deux rentrées sont possibles : le 2 septembre et la rentrée des vacances de Toussaint. A noter que pour ces élèves, une rentrée échelonnée permet un accueil plus individualisé.

Dans chaque classe, l'enseignante est accompagnée d'une ATSEM. Les services civiques et les AESH permettent d'accompagner plus individuellement les élèves qui en ont le plus besoin.

Afin de préparer au mieux la rentrée des futurs élèves, il est important de prendre contact rapidement avec le directeur de l'école. Vous pourrez lors d'un premier rendez-vous aborder toutes les questions concernant l'organisation scolaire et périscolaire. Vous pourrez ensuite, si vous le souhaitez rencontrer les enseignantes.

Ecole La Communale - 4 Rue du Breuil - 43240 Saint Just Malmont - 04 77 79 12 16 / 06 17 74 96 85
email : ec43.pub.stjustmalmont.elem@ac-clermont.fr - site internet : <https://sitescoles43.ac-clermont.fr/0430546k/>

Ecole Don Bosco

La pédagogie de projet : le plaisir d'apprendre et de coopérer, le goût du travail bien fait, la satisfaction de réaliser une production concrète.

Chaque année, la pédagogie de l'école s'articule autour d'un nouveau projet dans lequel l'élève est placé au cœur de ses apprentissages. Les compétences disciplinaires s'acquièrent dans l'objectif de créer, expliquer et transmettre. Les projets sont le plus souvent réalisés en équipe, l'apprentissage coopératif augmentant les performances.

L'élève construit son savoir au fur et à mesure, en faisant des erreurs et en les corrigeant, étapes nécessaires qui apportent de nouvelles connaissances qu'il peut réutiliser. Le projet est une source de motivation mais il n'est pas une fin en soi ; c'est un détour pour confronter les élèves à des obstacles et provoquer des situations d'apprentissage où chacun peut hésiter, demander de l'aide, aller à son rythme, commettre des erreurs, revenir sur ses pas.

Acteurs et auteurs, les élèves développent ainsi une certaine autonomie. Ils acquièrent les concepts et les savoirs nécessaires à la réalisation du projet, ainsi que des compétences qu'ils pourront utiliser pour d'autres situations de résolution de problème, qu'elles soient scolaires ou quotidiennes.

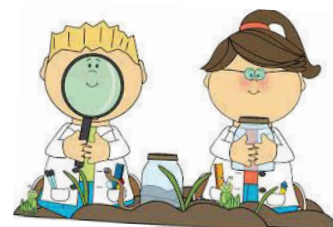
L'évaluation se fait à différents stades du projet dans les diverses disciplines en respectant la cohésion de l'école. Le produit final est le plus souvent la réalisation d'un spectacle de fin d'année sur le thème choisi ou bien sous formes d'expositions, fabrication de jeux, projections, échanges avec d'autres classes, etc...

Après avoir travaillé ces dernières années autour de projets pédagogiques tels que le cirque, les continents, le cinéma, le patrimoine et la sauvegarde de l'environnement, le projet 2019-2020 s'articulera autour des Sciences :

"Observer, analyser, s'approprier le monde pour y prendre place."



A nous les expériences et les découvertes ! Nous allons faire la connaissance de fabuleux savants, participer à des ateliers, visiter des expositions, résoudre des problèmes sous forme d'énigmes, rencontrer des intervenants, explorer des phénomènes scientifiques tout en développant des habiletés fondamentales en lecture et en écriture, assembler, construire des maquettes ... Une palette de démarches et d'actions pour acquérir des savoirs et des savoir-faire dans les différents niveaux de classe !



Un projet dans lequel chacun pourra s'investir et s'engager, avec enthousiasme et dynamisme !

Nous rejoindre ou nous rejoindre ?

La directrice et les enseignantes se tiennent à la disposition des familles intéressées par le fonctionnement de l'école.
Ecole Don Bosco - 1 Rue du Midi - 43240 Saint Just Malmont - 04 77 35 60 74 / 06 37 49 01 63

Nous découvrir ? Site internet : www.ecole-donbosco.fr

HORAIRES

Accueil de 7H30 à 18H00

Garderie en maternelle, étude encadrée, aide aux devoirs et aide personnalisée avec les enseignantes

Cours de 8H25 à 11H40 et de 13H20 à 16H20.

TARIFS 2019-2020

Contribution familiale : 14 €/mois
(demi-tarif à partir du 3ème enfant)

Participation aux fournitures : 4 €/mois

Etude/garderie matin ou/et soir :
12 ou 14 €/mois

Services municipaux et autres

Accompagnement sécurisé jusqu'au restaurant scolaire ainsi qu'au centre de loisirs,

Accueil à la crèche et en R.P.E. (Relais Petite Enfance)

L'école Don Bosco fait partie du réseau des écoles autour de la Semène : une journée au collège Jeanne d'Arc de Saint Didier en Velay pour les CM2, initiation aux langues vivantes, collaborations et formations communes, ENT (Espace Numérique de Travail)

Ecole Aux Quatre Vents

Après-midi "coopération"

Vendredi 15 février, l'école Aux Quatre Vents a organisé un après-midi "coopérative".

En lien avec le projet "vivre solidaire" de la circonscription de Monistrol, les élèves de cycle 3 devaient organiser une action de solidarité. Ils ont donc proposé de mettre en place un après-midi où tous les enfants de tous niveaux pourraient participer à des ateliers sous la tutelle des plus grands : ateliers crêpes, écriture, lecture, jeux collectifs, jeux de société.

Les plus jeunes étaient ravis d'être sous la responsabilité des aînés et les aînés d'être en charge des plus petits !!!

Ce projet se poursuivra pendant l'année par la création d'une fresque murale avec la participation de tous les élèves de l'école.



Spectacle de l'association "Planète Mômes"

Mardi 19 mars, Pascale Levadou, intervenante pour l'association "Planète Mômes" est venue à l'école, comme chaque année, pour nous présenter son spectacle.

Les classes de cycle 1 et de cycle 2 ont assisté à une animation interactive intitulée "Le Palais des 5 sens". Le Palais des 5 sens est un jeu mystérieux, mais aussi un lieu magique habité par Mirliton, le chef-cuisinier. Pour trouver la sortie du Palais des 5 sens, Arthur doit réussir cinq épreuves sur le thème de l'alimentation ; il va faire appel pour cela aux sens de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût et du toucher.



Le cycle 3 a assisté à une conférence pédagogique intitulée "le voyage des aliments", qui avait pour objectifs pédagogiques : aborder l'alimentation, le système digestif et les fonctions de nutrition, ainsi que comprendre les grandes étapes de l'histoire de l'alimentation humaine.

Ces deux thèmes choisis s'intégraient parfaitement au projet des classes s'articulant autour du corps.

Comme d'habitude, les enfants, du plus petit au plus grand, ont adoré ces spectacles.

En visite à Saint-Etienne

Lundi 25 mars, les enfants de l'école se sont rendus à Saint-Etienne pour visiter le Musée d'Arts et Industries autour de deux thèmes.



Pour les plus petits, il s'agissait de visiter les différentes salles autour des sens : le toucher dans la salle des tissus, l'ouïe dans la salle des armes, l'odorat dans la salle des cycles.

Pour les plus grands, la visite s'articulait autour des matières.

Après une pause pique-nique et une marche au cœur de Saint-Etienne, nous nous sommes rendus au Planétarium. Après la diffusion du film "L'aveugle aux yeux d'étoiles", les enfants ont pu enrichir leurs connaissances sur l'alternance jour/nuit, notre système solaire...

Ce fut une journée très instructive pour tous !!!



Bienvenue à Amelle LE ROCH

Suite au départ pour mutation d'Isabelle Michel au 1^{er} avril au sein du service administratif de la commune de Sainte Sigolène, Annick Rouchon est désormais en charge des ressources humaines.

Dans le même temps, un recrutement avait été organisé au sein du service administratif.

Forte de ses expériences d'accueil et de gestion à la Direction de l'Insertion et de l'Emploi au Conseil Départemental de la Loire, Amelle Le Roch, domiciliée sur la commune, a pris son poste le 1^{er} avril 2019 pour renforcer les services de notre collectivité.

Elle aura en charge notamment la gestion des réservations au restaurant scolaire municipal.

Après une intégration réussie, nous sommes satisfaits de compter Amelle au sein du service administratif, et nous lui souhaitons beaucoup de succès et d'enrichissement dans l'accomplissement des missions qui lui seront confiées.

Départ en retraite au service administratif

Depuis 26 ans, Anne-Marie Mathieu occupait son poste au service administratif, assurant entre autres l'accueil des administrés et le suivi des dossiers d'urbanisme. A compter du 1^{er} mai, elle a fait valoir ses droits à la retraite.

Nous la remercions pour son sérieux et sa rigueur dans la gestion des dossiers et lui souhaitons une bonne retraite afin de pouvoir se consacrer à sa vie de famille et en profiter pour voyager.



Brèves

Campagne de changement des compteurs d'eau

Le Syndicat des Eaux de la Semène procède actuellement à une campagne de changement des compteurs d'eau qui permettra d'en effectuer le relevé à distance, en l'absence de l'abonné ou lorsque le compteur n'est pas accessible.

Les compteurs en place seront progressivement remplacés par des modèles dits "à tête radio".

Cette démarche est totalement gratuite pour l'abonné. Les abonnés dont le regard est en propriété privée ou à l'intérieur peuvent contacter les services du Syndicat des Eaux au **04 71 66 62 11** afin de convenir d'un rendez-vous sur place.



Toutes les informations sont précisées sur le site internet www.sell43.fr et sur la page Facebook [Syndicat des Eaux Loire Lignon et Semène](#).

MAIRIE Nouveaux horaires

*Du lundi au vendredi
de 8H00 à 11H30
et de 13H30 à 17H00*

Le samedi de 9H00 à 11H30

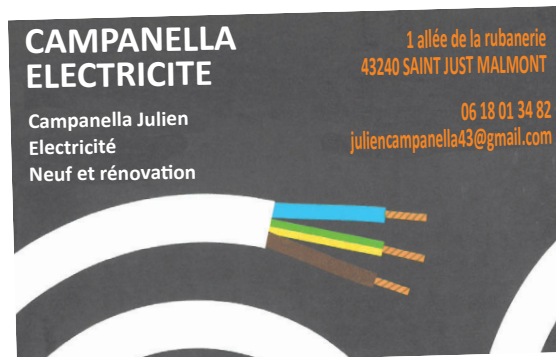
*En juillet et août
du lundi au vendredi
de 8H00 à 16H00 non stop
et fermeture le samedi.*



Commerce et artisanat

S.A.S. Campanella Electricité

Originaire de Saint Just Malmont, Julien Campanella propose ses services pour des travaux d'électricité dans le neuf et la rénovation.



**CAMPANELLA
ELECTRICITE**
Campanella Julien
Electricité
Neuf et rénovation

1 allée de la rubanerie
43240 SAINT JUST MALMONT
06 18 01 34 82
juliencampanella43@gmail.com

2014 - Un programme 2020 - Des engagements qui seront tenus

Le mandat qui nous a été confié s'achève dans dix mois. Il nous semble alors opportun de dresser un bilan retraçant le travail que nous avons accompli à votre service depuis 2014.

Rappelez-vous le programme annoncé il y a cinq ans.

Depuis, de nombreuses actions ont été réalisées, certaines très visibles, d'autres plus discrètes et tout aussi importantes.

Certaines ont été reportées, du fait d'un concours de circonstances particulières et expliquées dans les pages qui suivent.

Parfois, nous sommes même allés au-delà des engagements pris lorsque des opérations étaient nécessaires à court terme et les opportunités de subventions étaient fortes.

Bonne lecture.

SOLIDARITÉ

- Réalisation d'une résidence pour personnes âgées autonomes en centre-bourg
- Meilleure accessibilité pour les personnes atteintes d handicap
- Poursuite du travail du C.C.A.S.
- Soutien des projets associatifs

PROMOUVOIR LA CULTURE ET LE SPORT

- Salle multi activités intercommunale
- Rénovation du cinéma
- Créer un évènementiel en lien avec le Comité des Fêtes et les associations

DÉVELOPPEMENT DURABLE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Création d'un grand parc paysager
- Aménagement d'un jardin d'enfants au centre-bourg
- Mise en oeuvre d'un O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)
- Rénovation de la place de la mairie
- Remise en état des façades de la mairie et des accès de la salle polyvalente
- Extension du cimetière avec un columbarium
- Aménagements urbains favorisant les places de stationnement

DÉFENDRE NOTRE CADRE DE VIE

- Développer la randonnée pédestre
- Continuer d'équiper la commune en abris conteneurs
- Lutter contre les pollutions visuelles
- Poursuivre le programme de réfection des voiries
- Entretien le patrimoine communal

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Mettre en relation demandeurs d'emploi et entreprises locales
- Créer une réserve foncière pour un hôtel restaurant
- Préserver nos espaces agricoles
- Faire travailler en priorité nos entreprises locales
- Inscrire Saint Just Malmont dans le schéma régional du très haut débit
- Proposer une offre foncière supplémentaire pour les industriels

**25 actions
proposées
dans notre
programme**



21 actions réalisées ou en cours



4 actions reportées



6 actions supplémentaires

SOLIDARITÉ

- **Réalisation d'une résidence pour personnes âgées autonomes en centre-bourg**
- **Meilleure accessibilité pour les personnes atteintes d'handicap**
- **Poursuite du travail du C.C.A.S.**
- **Soutien des projets associatifs**
- *Aménagement d'une maison de santé*



1- Réalisation d'une résidence pour personnes âgées autonomes en centre-bourg

Le site de l'ancienne école publique étant réservé pour la création d'une maison de santé, cette opération est donc reportée. Néanmoins, l'acquisition foncière de l'ancienne usine Cheynet au centre-bourg constitue l'emplacement idéal pour réaliser une résidence pour personnes âgées autonomes.

Nous priorisons ainsi notre action en fonction des moyens et des opportunités.

2- Meilleure accessibilité pour les personnes atteintes d'handicap

Dans le cadre de la loi handicap de 2005, l'ordonnance N°2014-1090 du 26 septembre 2014 a instauré le dispositif des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP).

La municipalité a donc fait procéder à des diagnostics sur les bâtiments communaux, et a déposé, auprès de la Préfecture, un agenda d'accessibilité programmé. Le déploiement des travaux se déroule ainsi sur six ans.

3- Poursuite du travail du C.C.A.S.

- de nombreux dossiers traités, représentant une trentaine d'aides financières dont des actions urgentes
- 43 familles aidées pour une aide alimentaire, en collaboration avec la Banque Alimentaire
- Repas des Séniors offert aux personnes âgées de plus de 70 ans
- Organisation de conférences sur différents thèmes sociaux (santé, dangers d'internet et réseaux sociaux,...)
- Mise en place en 2015 de l'opération "Ma Commune Ma Santé" dont l'objectif est de proposer une mutuelle de groupe à un prix très compétitif



4- Soutien des projets associatifs

Aide financière et logistique (prêt de véhicules, mise à disposition de locaux,...) aux associations et organismes caritatifs (Banque Alimentaire, ADMR, Restos du Coeur, Secours Catholique, Secours Populaire, ADAPEI, CFA, instituts divers,...)

5- Aménagement d'une maison de santé

Les conditions sont réunies pour réaliser une maison de santé sur notre commune : accord des professionnels de santé, bâtiments disponibles, volonté de la commune.

Une maison de santé, c'est l'assurance de conserver ses professionnels de santé et la garantie d'en attirer de nouveaux, avec le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes.



PROMOUVOIR LA CULTURE ET LE SPORT

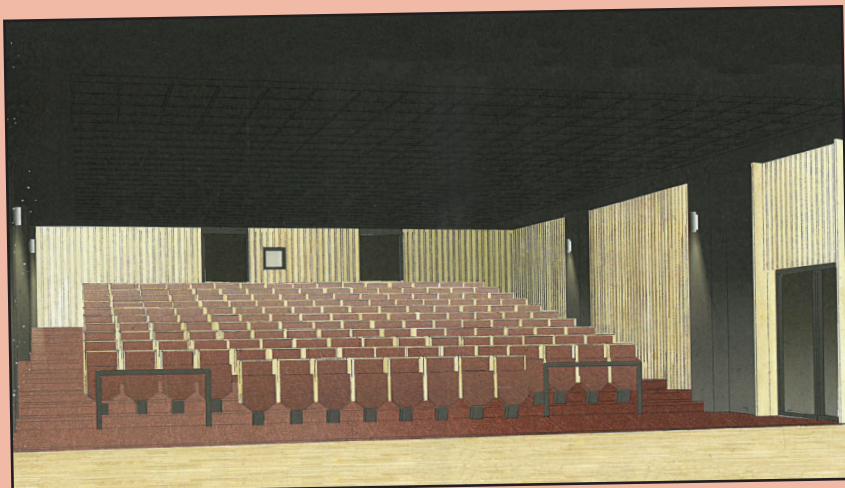
- *Salle multi activités intercommunale*
- *Rénovation du cinéma*
- *Créer un évènementiel en lien avec le Comité des Fêtes et les associations*
- *Amélioration thermique du Gymnase N°1*



1- Salle multi-activités intercommunale

Dernièrement, la commune a eu l'opportunité d'acquérir l'ancienne usine Brun au Pêcher, d'une superficie suffisante pour permettre, à terme, l'aménagement d'une salle multi-activités. Ce projet reste donc d'actualité.

2- Rénovation du cinéma



Après de nombreuses années d'inactivité et suite à une mise aux normes, le cinéma devient l'espace culturel "Le Cercle" pour répondre à plusieurs problématiques :

- doter la commune d'une salle adaptée pour les spectacles et la projection de films
- éviter l'installation et le démontage systématique du matériel par les agents du service technique (podium, chaises,...)
- proposer une saison culturelle de qualité en lien avec la Communauté de Communes Loire-Semène
- offrir des prestations variées accessibles à tous

3- Créer un évènementiel en lien avec le Comité des Fêtes et les associations

Dans le cadre de la Fête Patronale, et en collaboration avec les classes en 5, la municipalité a initié le corso des classes reconduit chaque année depuis 2015...



... Lors de ce week-end festif, les saint-justaires se retrouvent pour la traditionnelle retraite aux flambeaux et la vogue en famille...

D'autres évènements festifs, rassemblant les associations et les habitants, sont organisés chaque année :

- Fête d'été, en collaboration avec le Comité des Fêtes
- Fête de la musique, en lien avec l'association des Commerçants et d'autres associations à tour de rôle pour l'organisation de la buvette



- Forum des associations
- Téléthon, avec l'aide des associations et de nombreux bénévoles

- Fête d'Hiver, en collaboration avec le Comité des Fêtes et l'association des Commerçants



4- Amélioration thermique du Gymnase N°1

Ce bâtiment, construit il y a plus de trente ans, montrait des signes de faiblesse au niveau de la structure et du chauffage.

C'est pourquoi il a été décidé de revoir entièrement l'isolation thermique, avec notamment la reprise de l'étanchéité, l'amélioration acoustique, ainsi que le chauffage et le système de ventilation.

Ces travaux permettront de réaliser un gain non négligeable et d'alléger ainsi le budget de fonctionnement de cette infrastructure.

En mettant à disposition des associations sportives un équipement de qualité, les conditions d'entraînement de nos sportifs seront grandement améliorées et permettront ainsi de pérenniser les bons résultats de notre "vivier de champions".

DÉFENDRE NOTRE CADRE DE VIE

- *Développer la randonnée pédestre*
- *Continuer d'équiper la commune en abris conteneurs*
- *Lutter contre les pollutions visuelles*
- *Poursuivre le programme de réfection des voiries*
- *Entretenir le patrimoine communal*
- *Étendre le dispositif de vidéoprotection*



1- Développer la randonnée pédestre

La création, le balisage et l'entretien des chemins de randonnée pédestre sont de la compétence de la Communauté de Communes Loire-Semène.

Sur notre commune, le parcours PR675 Le Bois de Chapelet (secteur de l'Aubépine) a été aménagé, balisé et labellisé par le Département de la Haute-Loire.



2- Continuer d'équiper la commune en abris conteneurs



Des abris conteneurs ont été aménagés sur de nombreux secteurs :



rue des Droits de l'Homme, route de Jonzieux, rue Jean-Baptiste Jourjon, rue du Bas-Vernay, rue des AFN, rue du Stade, route de la Chamarèche, rue de Firminy, La Ratelière, route de la Chaize, Toulin, Malmont, La Massardière, Le Combau, Larzelier, Le Sarret, ...

3- Lutter contre les pollutions visuelles

▪ Sous le mandat 2009-2014, vos élus ont obtenu l'enfouissement de la ligne très haute tension sur la commune. Il est bon de rappeler que seulement 12 kms de ligne ont été enfouis dans le cadre de cette réhabilitation pilotée par Réseau de Transport d'Electricité (R.T.E.) entre Saint Privat d'Allier et Saint Etienne. Saint Just Malmont en a obtenu 3 kms, de la Zone Industrielle La Garnasse/La Font du Loup jusqu'à la Côtête.

- Enfouissement des lignes électriques et télécoms de l'entrée du village de la Chamarèche
- Enfouissement réseaux secs et assainissement en séparatif rue Pasteur, rue du 8 Mai et rue des AFN
- Aménagement et embellissement du rond-point des Grangers, en collaboration avec les communes de Saint Didier en Velay et Saint Victor Malescours



Projet à venir : aménagement du carrefour des Arbres, avec démolition de bâtiments insalubres, création d'espaces verts, d'aires de stationnement et d'une route de délestage pour la rue du Nord

4- Poursuivre le programme de réfection des voiries

25 routes refaites sur l'ensemble du mandat. Plus de 1 250 000 € T.T.C. (dont maîtrise d'oeuvre) destinés à faciliter la circulation au quotidien.



6 en 2014

place Moulin-Prugnat, Le Play, Le Fau, accès au Petit Roure par la Z.I. La Garnasse, montée de la Cour, Toulin

5 routes refaites par la Commune et 1 par la Communauté de Communes Loire-Semène en 2015

rue du Midi, route du Pont de la Faye, route du Bouchet, route de Bruchères, rue de Firminy + route du Cotonas par la Communauté de Communes Loire-Semène

9 en 2016

chemin des Grandes Frâches, Le Bouchet/Le Creux, route de Larzelier, chemin de la Gampille, Bruchères, allées du cimetière, Jurine, Les Gouttes, La Cotête

4 en 2017

route du Sarret, trottoirs des Grangers, allées de cimetière, stabilisation et finition des accotements du chemin de la Ratelière

3 routes refaites par la Commune, 1 par le Département et 1 par RTE en 2018

rue des Droits de l'Homme, trottoirs de la route du Fau, rue Nationale, installation d'un ralentisseur à Lerbret + rectification du virage de la RD 234 au lieu-dit Le Calvaire par le Département + chemin du Fournel par RTE

Travaux inscrits au budget 2019 : route de La Roche, route du Sambalou, chemin de Sainte-Croix

Travaux prévus pour 2020 : réfection et enfouissement des réseaux, avec réfection de voirie du secteur de Côte-Vieille

5- Entretenir le patrimoine communal



- Travaux dans les églises : remplacement abat-sons et tableau électrique, réfection grilles de protection des vitraux et descentes de chéneaux, entretien horloges
 - Travaux dans et aux abords des écoles : installation de barrières, aménagement des espaces verts, entretien régulier des bâtiments, finition des extérieurs de l'école La Communale,...
- Local Maison du Combattant/ADMR : réfection étanchéité du toit terrasse et sécurisation du carrefour avec création de places de stationnement
 - Restaurant Scolaire Municipal : rénovation façade, réfection toilettes, sécurisation des locaux avec installation de rideaux métalliques



- Gymnase N°2 : peinture des planches de rives et ravalement de façades
- Pont du Pêcher : consolidation sur la route Nationale
 - Croix : restauration de la croix de Malmont et mise en place de la croix des Grangers
 - Place du village du Fau : aménagement de la place et création d'aires de stationnement

6- Étendre le dispositif de vidéoprotection

L'apport de la vidéoprotection n'est plus à démontrer dans la prévention de la délinquance et dans la résolution d'enquêtes. Fort de ce constat, le dispositif sera étendu rue Nationale, route de Jonzieux et rue du Bas-Vernay.

DÉVELOPPEMENT DURABLE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- *Création d'un grand parc paysager*
- *Aménagement d'un jardin d'enfants au centre-bourg*
- *Mise en oeuvre O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)*
- *Rénovation de la place de la mairie*
- *Remise en état façades de la mairie et accès à la salle polyvalente*
- *Extension du cimetière avec un colombarium*
- *Aménagements urbains favorisant les places de stationnement*
- *Accentuer notre politique d'économie d'énergie*
- *Développer les outils et les supports de communication*



1- Création d'un grand parc paysager

- acquisition de 6 hectares de terrain (0,30 €/m²)
- partenariat avec la Communauté de Communes Loire Semène qui devient maître d'ouvrage dans le cadre du Contrat de Rivière Ondaine/Lizeron sur la partie préservation zone humide et renaturation du Sambalou, la commune étant maître d'ouvrage pour l'aménagement des abords du cours d'eau
- déambulation ludique au coeur de la zone humide
- installation de jeux pour enfants
- création d'une aire de détente
- projet évolutif
- démarrage des travaux à l'automne 2019



2- Aménagement d'un jardin d'enfants au centre bourg

Le jardin public du Bas-Vernay a été réaménagé en jardin d'enfants avec un cheminement piéton en pavés, trois plateformes de jeux pour enfants et l'installation d'une clôture. Cet espace est désormais interdit aux chiens.

Des jeux d'enfants ont également été remplacés sur l'aire à proximité du Gymnase N°2, afin de renforcer l'attractivité de ce site.

3- Mise en oeuvre d'une O.P.A.H. (opération programmée d'amélioration de l'habitat)

Il n'a pas été instauré d'O.P.A.H. sur la commune, cependant, la Communauté de Communes Loire-Semène a mis en place, depuis septembre 2016, le programme "Habiter Mieux" qui consiste à permettre aux foyers modestes d'opérer des travaux de rénovation énergétique de leur logement en percevant une aide en fonction des revenus.

Dans le cadre de ce dispositif, une trentaine de foyers saint justaires ont déjà été aidés.

Egalement, dans le but d'améliorer l'habitat et afin d'aider certaines familles qui ne disposent pas d'espaces extérieurs suffisants à proximité de leur logement, la municipalité a mis gracieusement à disposition huit parcelles de jardins potagers, rue du Nord. A charge pour les bénéficiaires d'entretenir ces terrains dans le cadre d'une convention bipartite.

4- Rénovation de la place de la mairie

Seuls des travaux d'étanchéité permettant de protéger la structure seront conduits. La place sera réhabilitée en même temps que la mairie.

5- Remise en état des façades de la mairie et des accès à la salle polyvalente

Ce projet est reporté en raison de la priorité donnée à d'autres investissements. Toutefois, il reste à l'étude.

Avant la remise en état des façades et des accès, il conviendra notamment de revoir la conception de l'ensemble du bâtiment, avec notamment la révision de l'étanchéité et de l'isolation.

6- Extension du cimetière avec un colombarium

- ancien cimetière : réfection d'une partie du mur d'enceinte, sablage du monument aux morts et aménagement d'une esplanade, sablage et peinture des portails
- nouveau cimetière : création d'une extension de 2 600 m² de cimetière, avec mise en place de caveaux préfabriqués, de nombreux emplacements pour tombes, d'une aire de recueillement, d'un colombarium et d'un jardin du souvenir, plantation d'arbustes et engazonnement des espaces verts, création d'aires de stationnement



La mise en place de caveaux en préfabriqué permet d'aménager le cimetière de manière cohérente et esthétique, et d'être en mesure de proposer aux familles éprouvées par un deuil soudain une solution d'urgence.

7- Aménagements urbains favorisant les places de stationnement



- création d'aires de stationnement aux Sagnes, à Riopaille et rue des AC-PG
- création de places de stationnement en centre-bourg et au village de Bruchères
- mise en place du stationnement à durée limitée en zone bleue dans le centre-bourg : 34 places, soit environ 15 % du parc de stationnement

8- Accentuer notre politique d'économie d'énergie

Dans cette perspective, divers travaux ont été entrepris :

- installation d'interrupteurs/détecteurs de présence dans les sanitaires des deux gymnases et des salles municipales
- remplacement de l'éclairage des gymnases par des leds, réduisant ainsi la facture de moitié
- installation de dispositifs d'éclairage automatique dans les coursives de la salle polyvalente
- remplacement de 52 "globes" lumineux par des lampadaires à leds sur réseau d'éclairage public (lotissements du Centre, Les Erables, Saint-Roch, Les Paissances et allée du Rocher)
- amélioration thermique au Gymnase N°1
- extinction de l'éclairage public de 23H00 à 4H30 (16 700 € d'économie/an)

9- Développer les outils et les supports de communication

En complément de votre bulletin municipal "La Trame", d'autres moyens de communication ont été mis en place :

- modernisation du site internet dans le cadre de la mutualisation avec la Communauté de Communes Loire-Semène
- remplacement du panneau électronique d'information

Dans l'optique de personnalisation des supports de communication et d'identification des salles communales, un logo a été créé en 2015 et la signalétique des bâtiments communaux a été réalisée par la suite.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- *Mettre en relation demandeurs d'emploi et entreprises locales*
- *Créer une réserve foncière pour un hôtel restaurant*
- *Préserver nos espaces agricoles*
- *Faire travailler en priorité nos entreprises locales*
- *Inscrire Saint Just Malmont dans le schéma régional du très haut débit*
- *Proposer une offre foncière supplémentaire pour les industriels*
- *Soutenir les commerçants et artisans dans leurs projets d'investissement*



1 - Mettre en relation demandeurs d'emploi et entreprises locales

De nombreux contacts ont été pris avec des employeurs et des rencontres ont été organisées avec les demandeurs d'emplois, afin de les mettre en relation pour favoriser le retour à l'emploi.

La commune a également facilité des retours à l'emploi en proposant un grand nombre de contrats aidés au sein de la collectivité (service technique, service administratif, écoles,...). De plus, chaque fois que cela est possible, la commune accueille des stagiaires (écoles, restaurant scolaire, service technique, service administratif), sur des périodes plus ou moins longues, dans le cadre de stages de découverte de l'entreprise, de stages de qualification ou de reconversion professionnelle.

2 - Créer une réserve foncière pour un hôtel-restaurant

A l'occasion de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), un emplacement réservé de 5 000 m² a été décidé pour la réalisation éventuelle d'un hôtel-restaurant. Un emplacement réservé consiste à engager une option sur un terrain que la collectivité se propose d'acquérir pour la réalisation d'un projet.



3 - Préserver nos espaces agricoles

Afin de préserver la ruralité et les espaces agricoles ou naturels, l'une des orientations majeures de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) a été de maîtriser et réguler l'urbanisation en adéquation avec les équipements collectifs de la commune.

Ainsi, 9 hectares de terrain prévus pour une urbanisation future ont été reclassés en espaces agricoles ou naturels.

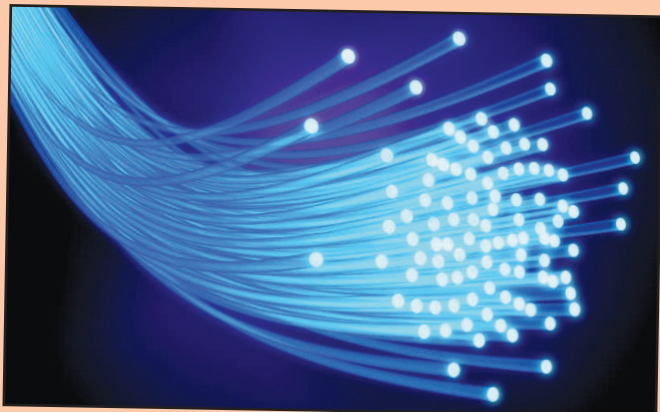
4 - Faire travailler en priorité nos entreprises locales

Dans cette optique, un soin tout particulier est apporté à l'élaboration des cahiers des charges lors des appels d'offres relatifs aux différentes opérations d'investissement, afin que les entreprises locales puissent participer.

De même, dans le cadre de l'entretien des infrastructures et des équipements municipaux, et lors des achats de fournitures et matériels divers, la priorité est donnée aux artisans et commerçants locaux.

5 - Inscrire Saint Just Malmont dans le schéma régional du Très Haut Débit

Depuis 2013, la commune s'est engagée dans le projet Régional du déploiement du Très Haut Débit.



Un nouveau réseau de communication qui devrait pouvoir fonctionner pendant 40 à 50 ans, un chantier aussi colossal que celui réalisé dans les années 60 avec le déploiement de câbles en cuivre pour installer le téléphone dans toute la France.

La couverture en fibre optique sur la commune atteint aujourd'hui un taux de plus de 90%.

Cela a nécessité de nombreux travaux, mais également pour la collectivité, l'obligation d'identifier chaque rue, et numéroter chaque habitation.

Tout ne sera pas terminé pour autant en 2020. La numérotation se poursuit avec des déclarations au B.N.A. (Bureau National des Adresses). Cette démarche demeure également très utile pour faciliter l'arrivée des services de secours.

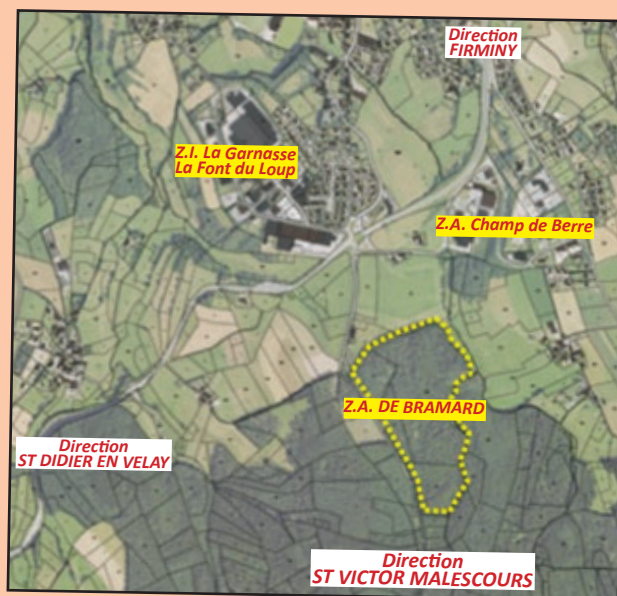
Le déploiement de la fibre doit se poursuivre jusqu'en 2022, et dans quelques zones très isolées, la Région s'est engagée à aider la connexion aux autres technologies 4G et satellite, qui garantiront à tous ceux qui le souhaitent de pouvoir bénéficier d'un débit internet d'au moins 30 mégabits.

6 - Proposer une offre foncière supplémentaire pour les industriels

La Communauté de Communes Loire Semène travaille sur un projet d'aménagement de Zone d'Activités à Bramard avec l'objectif de combler l'offre foncière à vocation économique de la collectivité.

Des industriels locaux sont déjà intéressés par cet aménagement dans l'optique de pouvoir développer leurs activités et de générer de nouveaux emplois. Ce projet, d'une superficie totale de 17 hectares, dont 3 dédiés aux espaces verts, comptera 9 lots, de 2 500 m² à 69 000 m².

La Communauté de Communes Loire Semène a souhaité, dès le départ du projet, l'inscrire dans un principe de développement durable en considérant de manière forte les aspects environnementaux et donc l'insertion paysagère de la zone. Sur le plan de développement durable, ce projet constituera une opération exemplaire. Préservation des zones humides et maintien d'un écrin forestier tout autour de la zone demeurent des priorités.



Dans les prochains mois, la consultation de la maîtrise d'œuvre va être lancée.

Récemment, la Communauté de Communes Loire-Semène a fait l'acquisition du tènement Cheynet, route du Fau, d'une surface de 22 000 m², avec quatre hectares de terrains, afin de permettre le redémarrage d'une activité sur le site et d'éviter le démantèlement ou la dégradation des locaux. La maîtrise foncière de ce site stratégique permettra de privilégier des projets économiques générateurs d'emplois et de limiter des nuisances qui seraient liées à certains types d'activités.

7- Soutenir les commerçants et artisans dans leurs projets d'investissement

La Communauté de Communes Loire-Semène a mis en place un Fonds d'Intervention Local (F.I.L.). Ce financement intercommunal produit un véritable effet de levier en permettant de débloquent des aides européennes prévues dans les fonds LEADER. Ainsi, ce sont déjà 7 entrepreneurs saint-justaires qui devraient bénéficier de ce dispositif.

Pour un montant global d'investissements de 572 397 €, Loire-Semène subventionne à hauteur de 13 923 € dans le cadre du F.I.L., pour un montant LEADER de 55 693 €.

La compréhension du budget communal permet de mieux appréhender la gestion de la commune ainsi que la politique mise en œuvre par la municipalité.

Cependant, des contraintes très fortes liées à la dette abyssale de notre pays ont amené l'État à solliciter les collectivités locales dans le cadre du redressement des finances publiques.

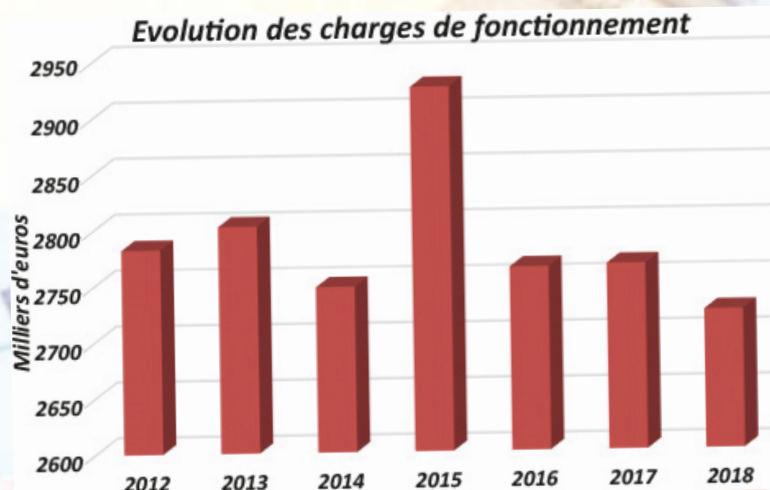
Pour notre commune, cette purge a généré une perte de dotations de 350 000 € entre 2013 et 2018.

Dans ce contexte la trajectoire financière demeure saine grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement et à des investissements réfléchis qui génèrent à terme des économies de fonctionnement (personnel, énergie, maintenance,...)

- L'excédent de fonctionnement est issu de la différence entre les recettes et les dépenses, celui-ci se situe régulièrement à un niveau élevé. Par exemple, entre 2017 et 2018, les dépenses de fonctionnement ont baissé de 2,31 %, passant de 2 826 003 Euros à 2 760 577 Euros. Cette maîtrise engagée depuis des années s'explique par une politique financière rigoureuse et une compression des charges de personnel.

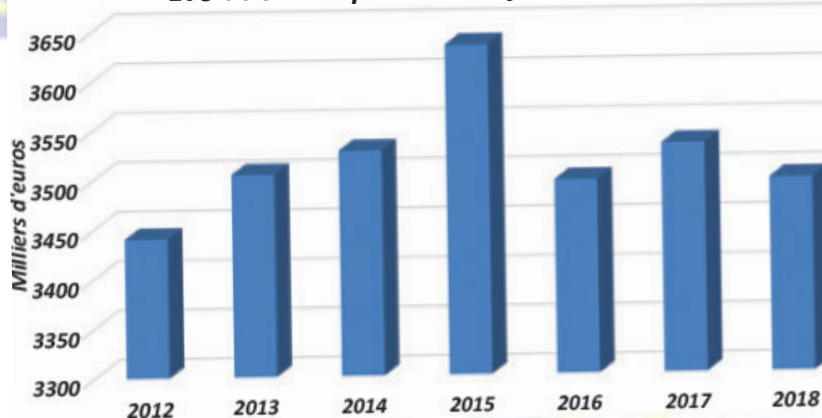
Les dépenses budgétaires peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances,...)
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions, participations, indemnités élus, ...)
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, ...)
5. Les charges exceptionnelles
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement)



En €/hab	Commune de St Just Malmont	2018		
		Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	205	199	244	246
Charges de personnel	284	341	394	440
Charges de gestion courante	68	101	109	109
Charges réelles financières	34	25	25	23
Charges réelles exceptionnelles	8	6	7	8

Evolution des produits de fonctionnement



- Au niveau des produits de fonctionnement, malgré la baisse des dotations de l'État, la commune conserve des recettes élevées, sans avoir recours à des hausses des impôts locaux.

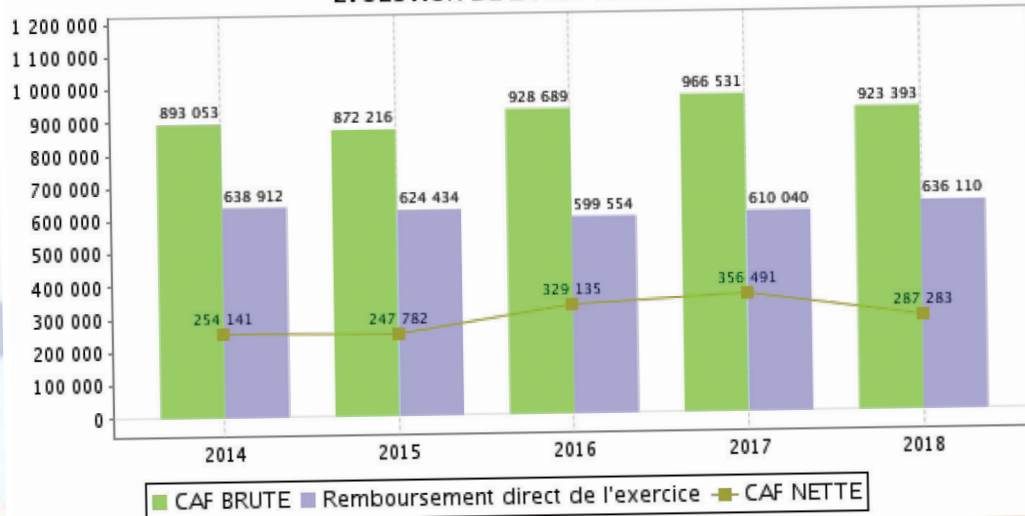
Les recettes budgétaires peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe foncière non bâti)
2. Les dotations et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus d'exploitation et des services publics)
4. Les produits financiers
5. Les produits exceptionnels
6. Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions,...)

En €/hab	Commune de St Just Malmont	2018		
		Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	481	562	655	662
Dotations et participations	201	160	188	217
Ventes et autres produits courants non financiers	135	127	117	120
Produits réels financiers	0	0	1	0
Produits réels exceptionnels	0	9	11	10

- Cet excédent de fonctionnement permet d'afficher une capacité d'autofinancement élevée qui est consacrée aux projets d'investissement, après avoir assuré le fonctionnement de la commune. La préservation de l'épargne reste une démarche de fond qui a pour objectif de maintenir des marges de manœuvre en investissement, en limitant le recours à l'emprunt.

EVOLUTION DE LA CAF NETTE



La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement.

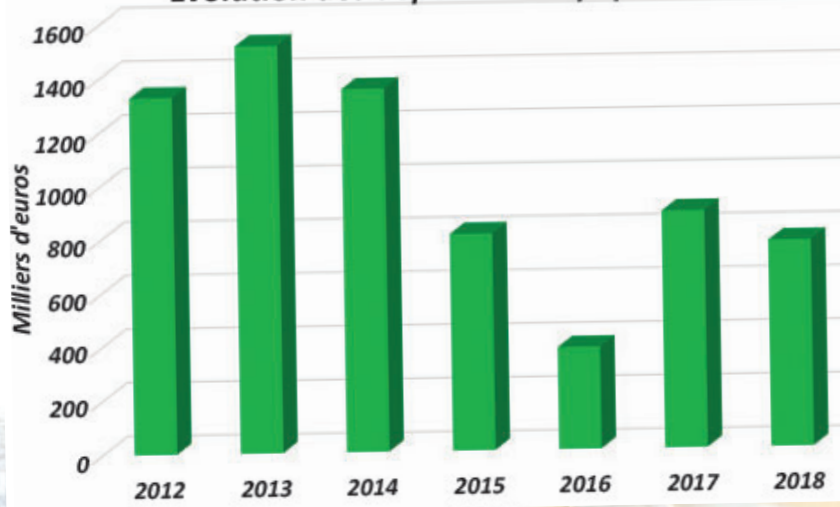
La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible. La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

- En matière d'investissement, vos élus s'efforcent de lisser les dépenses sur le mandat afin de préserver les équilibres budgétaires.

La qualité du dialogue et le degré de confiance que nous avons tissé avec nos partenaires financiers (Région, Département, État) nous permettent d'afficher des taux de subvention records de 55 % pour l'espace culturel, et d'atteindre même le montant maximum autorisé par la loi, soit 80 % pour la réhabilitation du gymnase N°1 !

Evolution des dépenses d'équipement



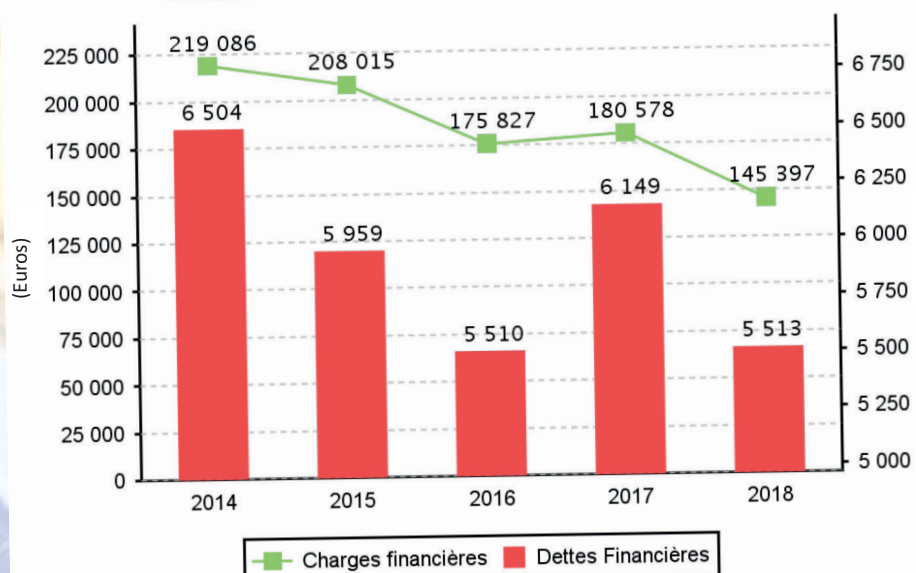
Les plans de financement, qui se négocient désormais au niveau de la Communauté de Communes Loire-Semène, auront généré ainsi pour notre commune :

- 529 430 € de la Région Auvergne Rhône Alpes
- 424 070 € du Département de la Haute Loire
- 444 680 € de l'Etat (D.E.T.R. et Contrat de Ruralité)

De nombreuses subventions demandées au fil de l'eau (P.A.P., F.S.I.L.,) s'ajoutent à ces financements.

- Le niveau de la dette se situe toujours en adéquation avec les capacités de remboursement de la commune. Le recours à l'emprunt ces dernières années est très avantageux du fait de la faiblesse des taux d'intérêt... En bref, la commune sait s'endetter au bon moment.

Évolution des dettes et des charges financières



L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité.

Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

- La capacité de désendettement, calculée par un ratio, s'exprime en unités de temps. Il permet de déterminer en combien d'années la Collectivité pourrait amortir la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut.

Encours de la dette au 31 décembre N
Epargne brute

$$\text{Ratio 2018} = \frac{5\,513}{923} = 5,97$$

Les critères d'appréciation pour une Commune sont :

Moins de 6 ans : zone verte

de 6 ans à 10 ans : zone médiane

de 10 ans à 15 ans : zone orange

Plus de 15 ans : zone rouge

En consacrant sa capacité d'autofinancement au remboursement de la totalité de sa dette, il faudrait à la Commune 5 ans et 10 mois.

Ce ratio constitue l'élément incontournable pour évaluer la situation financière de la Collectivité. En 2018, ce ratio s'est amélioré du fait du désendettement constaté au 31 décembre 2018.

Au terme de cette rétrospective les principaux constats sont évidents :

- Le cycle de fonctionnement est excédentaire
- La capacité d'autofinancement est très élevée
- L'endettement est maîtrisé
- Les taux d'imposition sont inférieurs aux communes de même strate
- Le niveau très élevé des subventions permet de réaliser des projets qualitatifs et attractifs pour notre commune

Cette situation n'est pas le fruit du hasard, mais résulte d'une politique volontariste et cohérente. Il est impératif de maintenir ce cap pour garantir l'attractivité de notre commune, sans solliciter continuellement le contribuable.

Sources : Direction Générale des Finances Publiques
Compte Administratif Commune

Ratio 2008	9,10
Ratio 2009	8,97
Ratio 2010	7,08
Ratio 2011	8,07
Ratio 2012	8,72
Ratio 2013	7,68
Ratio 2015	6,83
Ratio 2016	5,94
Ratio 2017	6,37
Ratio 2018	5,97

A.F.R. Ré-Création

Stage de Théâtre

Un stage de théâtre à destination des enfants était organisé du 18 au 22 février à Saint Just Malmont.

Deux groupes avaient été formés pour l'occasion :

↳ 10 enfants de 6 à 8 ans ont travaillé sur le thème de Blanche Neige, revu par Dalida Faure, comédienne. Elle raconte en anglais et traduit en français, les comédiens jouent l'histoire en anglais.

Il était une fois un prince qui s'appelait Blanche Neige. Ce prince était si beau que toutes les femmes voulaient se marier avec lui. Dans ce pays, vivait un autre prince qui s'appelait Prince noir... Je vous laisse deviner la suite de l'histoire...



↳ Un groupe d'ados composé de 5 filles ont préparé une pièce de théâtre sorti de leur imagination. Un scientifique décide de créer une créature à partir d'organes humains vivants. Il parvient à ses fins grâce à trois chirurgiens tous autant farfelus les uns que les autres

Bravo aux enfants qui se sont investis tout au long de la semaine. Un grand merci aux parents et aux enfants qui après avoir partagé les gâteaux apportés, se sont occupés du rangement et du nettoyage.

Ce stage était une première à Saint Just Malmont et les enfants présents ont beaucoup apprécié (les parents également). Peut-être pourra-t-on proposer à nouveau ce théâtre bilingue ? À quel rythme ? Quelle tranche d'âge ? A vous de nous faire des propositions.

Contact : afrecreation43@gmail.com - 07 82 39 40 93



Restos du Coeur

Une année s'est écoulée et nous sommes toujours là pour aider des personnes, des familles qui rencontrent de grandes difficultés pour subvenir à leurs besoins quotidiens.

De nouvelles familles viennent à notre rencontre, alors que d'autres retrouvent les moyens de vivre décemment après des mois difficiles.

Comme chaque année, à cette époque, les populations sont sollicitées pour leur apporter une aide alimentaire par l'intermédiaire de notre collecte. Et cette année encore, la solidarité des saint-justaires a été au rendez-vous.

Les 8 et 9 mars 2019, grâce à vous, nous avons dépassé les résultats de l'an dernier ; soit 1 200 kg collectés dans les magasins Carrefour Market et Casino.

Tout ceci ne serait pas possible sans votre soutien à tous et l'aide de la municipalité de Saint Just Malmont, qui nous alloue un local spacieux et adapté gratuitement, ainsi que le prêt d'un véhicule pour transporter les dons.

Toutes ces marchandises vont être distribuées aux bénéficiaires de la commune tout au long de l'année à venir pour leur permettre de vivre un peu plus sereinement.

Pour tous ces gestes de solidarité et de bienveillance, MERCI À TOUS, Saint-Justaires, Bénévoles, Commerçants et Municipalité.



Jeune Garde Rubanière - Velay Synergie

La batterie-fanfare au Carnaval de Saint Didier en Velay



Pour participer au corso du dimanche 3 mars, la batterie-fanfare avait légèrement modifié sa tenue, mais surtout son répertoire pour l'adapter aux musiques de rues qui font fureur actuellement.



A.D.M.R. - Aide à Domicile en Milieu Rural

Bénévoles et usagers s'activent à l'A.D.M.R.

Les Bénévoles

Pour marquer les fêtes de fin d'année, les bénévoles de l'ADMR avaient décidé de fabriquer un petit sapin en carton plié rempli de papillotes afin de les offrir aux usagers.



Un mercredi matin, l'effervescence régnait dans les locaux de l'ADMR : fabrication des petits sapins



Fabrication d'une poule de Pâques par les adhérents



Les adhérents

Mercredi 10 avril après midi, un petit groupe d'adhérents et des bénévoles se sont retrouvés pour le troisième atelier créatif : fabrication d'une poule de Pâques pour la décoration. La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous. En fin d'après-midi, tout le monde a emporté sa réalisation après un goûter bien mérité.

L'A.D.M.R. est au service de tous quel que soit l'âge pour vous aider dans la vie de tous les jours : garde d'enfants atypique, aide à la vie courante, aide au maintien au domicile, petits travaux.

A.D.M.R. – 23 rue des Frères 43240 St Just Malmont

Tél. : 04 77 35 68 28 - Site internet : www.admr.org



Haut Pilat Interfoot (H.P.I.)

Le Haut Pilat Interfoot est une association très active sur la commune (115 membres), avec son école de football labellisée qui accueille les enfants dès 5 ans pour leur enseigner la pratique du football.

Le H.P.I. est aussi à l'origine de festivités internes au club pendant deux jours lors des vacances de Noël à Saint Just Malmont. Une centaine d'enfants de 8 à 15 ans avaient participé.

Le H.P.I., c'est des rencontres tous les week-ends sur le complexe sportif saint-justaire, pour nos jeunes et notamment nos U15.



Equipe U10

C'est également des animations de villages, comme l'organisation d'un loto qui a réuni plus de 80 personnes le 24 mars dernier à la salle polyvalente.



Plateau à Dervaux

C'est aussi l'organisation de compétitions nationales comme les finales FSCF qui se dérouleront les 1^{er} et 2 juin 2019, à la fois à Saint Just Malmont et Saint Genest Malifaux

Si la compéition est bien présente, l'ambiance reste familiale, et si en cette année de Coupe du Monde féminine, votre enfant, fille ou garçon, souhaite s'essayer au football, le meilleur accueil lui sera fait.

Pour cela, vous pouvez prendre contact au **06 80 03 27 64**.

Secours Catholique

Le Coin Vêt'
Boutique Solidaire ouverte à tous

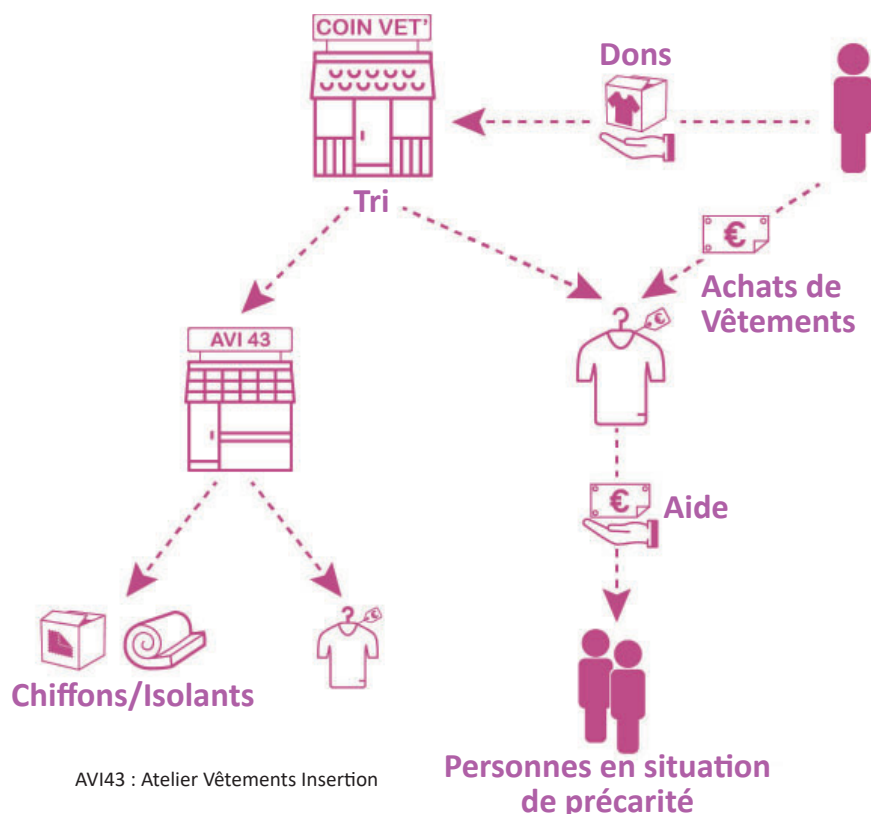
Le parcours du vêtement

Le schéma ci-contre vous permet de comprendre le traitement des vêtements, de la collecte au Coin Vêt' jusqu'au recyclage. Toute personne peut acheter des vêtements et ainsi contribuer à l'aide aux personnes en situation de précarité. Par ces actions citoyennes, chacun participe à la préservation de notre planète.

Envie de changement dans votre dressing : le Coin Vêt' donne une seconde vie à vos vêtements. Vous pouvez aussi en acheter de nouveaux, à petits prix.

**Le Coin Vêt' – 23 rue des Frères
43240 Saint Just Malmont**

**Ouvert le jeudi & le vendredi de 15H00 à 18H00
et le samedi de 9H30 à 12H00**



AVI43 : Atelier Vêtements Insertion

Arts Martiaux du Velay

Les Benjamins brillent aux Championnats Départementaux de Judo

Quatre judokas saint-justaires (2 féminines et 2 masculins) ont participé les 23 et 24 mars à la phase finale du Championnat de la Loire benjamins/benjamines à La Grand Croix, en individuel et par équipe.

C'est une performance exceptionnelle qu'ont réalisé les Arts Martiaux du Velay puisqu'ils obtiennent quatre titres sur quatre possibles en individuel.

La journée du samedi avait parfaitement débuté avec les garçons, puisque Noah Laurenson (-34 kg) et Lény Texereau (-38 kg) remportaient le titre de Champion de la Loire.



Lény Texereau, Champion de la Loire



Equipe benjamine, Championne de la Loire, avec Kiarra Lefrançois et Lilou Bompuis (1^{ère} et 2^{ème} en partant de la droite)



Noah Laurenson, Champion de la Loire

Les féminines, Lilou Bompuis (- 32 kg) et Kiarra Lefrançois (- 40 kg) prenaient l'exemple sur leur camarades de club et s'adjugeaient elles aussi la médaille d'or en individuel, puis dans la même journée par équipe avec l'Association Judo Loire.

Le lendemain Noah et Lény devenaient eux aussi champions départementaux avec l'équipe masculine.

Tous les quatre se sont qualifiés pour le Championnat Auvergne-Loire le 27 avril à Ceyrat (Puy de Dôme), au cours duquel ils ont réalisé de belles performances. Celles-ci leur ont permis d'accéder au plus haut niveau de compétition dans cette catégorie et de participer ainsi à la finale des championnats AURA (Auvergne Rhône-Alpes) le 12 mai à Veauche (Loire).

Les Minimes en Coupe de France

Les 30 et 31 mars se fut au tour des minimes de représenter le club à l'échelon national, puisque Hugo Laurenson et Léonie Alexandre participaient à la Coupe de France à Villebon sur Yvette (Essonne).

Léonie Alexandre, médaillée de bronze (à droite sur la photo)



Hugo Laurenson (- 38 kg) termine vice-champion de France, performance exceptionnelle pour sa première année en minimes.

Léonie Alexandre (- 57 kg), déjà médaillée en 2018, termine sur la 3^{ème} marche du podium sur une décision litigieuse des arbitres.

Ces résultats prometteurs font la fierté des enseignants du club : Aurélien Palhec, Renaud Bayt et Brice Texereau.



Hugo Laurenson, vice-champion de France (à gauche sur la photo)

Association de Parents d'Elèves (A.P.E.) de Malmont

La relève est assurée !!!

Samedi 23 mars, l'A.P.E. de Malmont a organisé sa traditionnelle soirée familiale à la salle du docteur Besquet où une centaine de personnes s'est retrouvée dans la bonne humeur autour du thème de la soirée "les îles" ; les colliers et chemises à fleurs étaient de sortie ! Le repas fut une franche réussite avec à l'honneur le rougail saucisse cuisiné par les membres de l'A.P.E.



Lors de cette soirée les membres qui ont quitté le bureau en cette nouvelle année furent remerciés pour leur engagement tout au long de ces années. Et les nouveaux membres de l'association ont démontré toute leur implication afin de faire perdurer cette aventure commencée en 1984.

L'A.P.E. tient à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cette soirée et vous donne rendez-vous l'année prochaine...

Saint Just Malmont Basket Club (S.J.M.B.C.)



Suite aux travaux d'isolation et de rénovation du Gymnase 1, les entrainements reprendront à Saint Just à la fin du mois d'août, au plus tard à la mi-septembre. Les joueurs de la commune, ainsi que tous ceux que nous accueillons lors des rencontres, apprécieront certainement de pratiquer le basket dans des conditions plus confortables à la rentrée !

Le S.J.M.B.C. inscrit plus d'une centaine de licenciés chaque année ; l'association est soucieuse de leurs attentes. Nous proposons des formations (arbitre, entraîneur, E-marque), des rencontres à différents niveaux (départemental, régional), des sorties à des prix préférentiels (spectacle des Harlem Globetrotters au Puy en mars 2019), des événements conviviaux (présentation des équipes, tournois, soirée familiale)...

Le club reste dans une belle dynamique !

Nouveauté envisagée en 2019-2020 : le Basket santé

C'est une forme de basket adaptée à la personne dans le but d'améliorer ou de maintenir son état physique. Le basket santé est accessible aux adultes de tout âge.

C'est un véritable outil de santé : on découvre ou on se réapproprié son corps à travers des exercices accessibles, à des niveaux de pratique progressifs, dans le respect de l'intégrité physique de chacun. C'est aussi un outil d'insertion qui incite au partage, principe d'un sport collectif.

Si vous êtes intéressé(es), faites-vous connaître dès à présent auprès de la secrétaire du club au **06 09 41 09 09** afin que nous puissions monter cette section dès la prochaine saison. (Possibilité de pratiquer pendant l'entraînement des plus jeunes le vendredi !).



Inscriptions pour la saison 2019-2020

Le renouvellement des inscriptions pour la saison 2019-2020 se fera à partir de juin auprès des coaches. Les documents d'inscription seront également téléchargeables sur le site www.sjmbc.fr.

Envie de vous lancer dans ce sport ? N'hésitez pas à venir compléter les bancs des équipes !

Possibilité d'essayer le basket durant deux ou trois séances avant de se décider.

Conférence-débat sur l'aromathérapie - Les bienfaits des huiles essentielles au quotidien

Mercredi 30 janvier, l'A.M.A.P. proposait une conférence sur l'utilisation des huiles essentielles dans le domaine de la santé et du bien être. Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette soirée présentée par François Berne, médecin homéopathe au Chambon-Feugerolles, et par ailleurs président de l'A.M.A.P.

Après un aperçu historique de l'utilisation des plantes aromatiques par les Egyptiens et les Grecs en particulier, le docteur Berne a présenté les huiles essentielles, en détaillant les procédés de fabrication et les principes actifs de ces huiles.

Pour obtenir une huile essentielle de haute qualité, on utilise le procédé de la distillation à la vapeur d'eau, sans aucun solvant. La vapeur traverse la cuve contenant les plantes et se charge de leurs molécules aromatiques. Cette vapeur est ensuite condensée par refroidissement dans un serpent. Il faut ensuite éliminer l'eau pour obtenir une huile essentielle très concentrée en produits actifs. On obtient en moyenne un litre d'huile essentielle pour cent kilogrammes de matière végétale. Ceci explique le coût assez élevé de ces produits. Il est à noter qu'il faut privilégier l'emploi des huiles essentielles issues de plantes recueillies dans le milieu naturel ou bien cultivées en agriculture biologique pour éviter toute trace de polluant tels que les herbicides ou insecticides.



Quelques exemples d'utilisation de certaines huiles très courantes

- **Cyprès de Provence** : tonus veineux des jambes, bien-être respiratoire
- **Laurier Noble et Romarin Officiel** : affections respiratoires, antispasmodique, antiseptique
- **Basilic Tropical** : anti-stress, action calmante, relaxante
- **Ravintsara** : affections respiratoires, rhume
- **Menthe poivrée** : troubles digestifs, affections respiratoires, maux de tête
- **Myrthe** : antitussif
- **Thym vulgaire, thymol** : qui est un grand anti infectieux
- **Carvi** : favorise le confort digestif, aide à limiter la production de gaz intestinaux (Utiliser en massage sur l'abdomen, diluée dans de l'huile de Macadamia)
- **Romarin officinal verbénone** : efficace contre la grippe ou comme aide sur le plan hépatique
- **Hélichryse italienne** : à appliquer en massage après un coup, sur un bleu, en dilution dans une huile végétale (Huile Végétale d'arnica), participe aussi à la cicatrisation cutanée et stimule la circulation veineuse
- **Tea tree** : antiseptique, efficace contre les affections bénignes de la peau (bouton, acné), mais aussi comme anti infectieux anti bactériologique et anti viral

On distingue cinq modes d'utilisation :

- Voie orale : sur avis médical chez l'adulte, les huiles ne doivent jamais être mises pures dans la bouche. Il faut les prendre soit avec une cuillère à café d'huile d'olive soit sur un comprimé neutre, voir dans quelque cas, on peut les prendre sur un sucre ou de la mie de pain.
- Voie cutanée : on les applique par massage après dilution de quelques gouttes dans une huile végétale (argan, amande douce, abricot, ...).
- En diffusion atmosphérique : à l'aide d'un diffuseur électrique, l'huile essentielle est projetée en minuscules gouttelettes. C'est la solution idéale pour assainir les pièces à vivre et pour se détendre. Attention, à réserver aux adultes et ne pas utiliser en continu, quelques minutes par jour suffisent.
- En ambiance olfactive : dans un diffuseur électrique à chaleur douce, les huiles essentielles permettent de parfumer agréablement la maison. Rythme conseillé : 30 minutes deux à trois fois par jour, à éviter en présence d'enfants.
- En inhalation (humide ou sèche) : pour le bien-être respiratoire et quelquefois pour la relaxation, verser de l'eau chaude dans un bol ou dans un inhalateur en ajoutant 1 ou 2 gouttes d'huile essentielle puis respirer la vapeur par le nez pendant 5 minutes en fermant les yeux. Utilisation déconseillée pour les enfants ainsi qu'en cas d'asthme, de couperose, d'irritation du visage. Et sinon il est possible de mettre quelques giclées d'HE sur un mouchoir on réalise ainsi une inhalation sèche.

Le Docteur Berne tenait ensuite à détailler quelques précautions à prendre avant d'utiliser ces huiles.

- Interdiction de les employer pures dans les yeux, le nez, les oreilles, les zones ano-génitales.
- Faire très attention aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 3 ans.
- Ne pas administrer aux personnes allergiques ou asthmatiques.
- Avant toute utilisation sur la peau, vérifier qu'il n'y ait pas de réaction cutanée en déposant l'huile essentielle diluée dans de l'huile végétale sur le pli du coude.

Il est à noter que les huiles essentielles sont hautement concentrées et à utiliser avec prudence en respectant le mode d'emploi. L'avis d'un médecin ou d'un pharmacien peut être nécessaire.



ne pas manquer !!!

FÊTE D'ÉTÉ

organisée par le Comité des Fêtes

SAMEDI 8 JUIN
A 21H30 - ANCIEN STADE

22H30 Feu d'Artifices
(en collaboration avec la municipalité)

Soirée Dansante Familiale
jusqu'à 1H00

Record du monde de la plus grosse potée auvergnate

à partir de 18H30
Apéritif musical

à partir de 19H30
Service de la potée



VENDREDI 21 JUIN
Place de la Mairie
à partir de 20H00

La Banda Jeune Garde Rubanière

La Band' A Maurice

Bumpers Inc

Buvette et snack

Spectacle Folklorique



InterFolk

organisé par la commission municipale Animation Culture

DIMANCHE 21 JUILLET
Salle Polyvalente - 21H00

Musiques et danses du Laos
avec le groupe Lao Deum

2 € l'entrée

FÊTE PATRONALE AVEC MANÈGES ET ATTRACTIONS

SAMEDI 31 AOÛT

Corso des classes en 9 - 17H00

Repas campagnard

Amicale Sapeurs-Pompiers
et Buvette Comité des Fêtes
à partir de 19H00

Retraite aux flambeaux - 21H30

DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE

Réveil en fanfare

Jeune Garde Rubanière
à partir de 7H00

LUNDI 2 SEPTEMBRE

Soupe aux choux Boule Amicale
au Boulodrome - 8H00 et 19H00

Rencontre avec ...

... **Stéphanie CHAPELON, directrice, et Rémi GIORGIANTONIO, directeur adjoint, de l'Accueil de Loisirs Pierre Royon**

Dans le cadre de vos missions, combien de personnes encadrez-vous ?

"L'équipe d'encadrement est supervisée par une animatrice référente.

Pour l'accueil périscolaire, elle est composée de :

- 2 animatrices 3/5 ans
- 1 animatrice diplômée CAP Petite Enfance
- 2 professionnels spécialisés Petite Enfance
- 4 animateurs BAFA non diplômés

Celle-ci est complétée par une animatrice diplômée Petite Enfance pour les 3/5 ans et deux animateurs diplômés BAFA, dans le cadre de la mutualisation avec la commune de Saint Victor Malescours.

Pour l'accueil du mercredi, six animateurs, répartis sur les différentes tranches d'âge, accompagnent les enfants. Pour les vacances scolaires, l'accueil de loisirs recrute des vacataires."



L'organisation d'une telle structure doit certainement nécessiter beaucoup de rigueur et de capacité d'adaptation ?

"L'équipe pédagogique accueille les enfants de 3 à 14 ans en tenant compte des besoins des parents. Les 3/5 ans ont la possibilité de venir en demi-journée pendant les vacances, avec ou sans repas. Le repas est pris au restaurant scolaire municipal et livré par la Ferme de Lavée d'Yssingeaux. En moyenne, 45 enfants sont accueillis le mercredi matin, une trentaine l'après-midi pour des activités sportives et une cinquantaine pendant les vacances scolaires."

Sur quel projet pédagogique vous appuyez-vous ?

"Le projet pédagogique est articulé autour de trois objectifs :

- rendre l'enfant acteur de ses loisirs
- permettre à l'enfant de choisir ses activités (culturelles, scientifiques, artistiques, ...)
- inciter l'enfant à la réflexion et à faire des propositions

En plus des animations habituelles, des rencontres intergénérationnelles sont organisées. La dernière est prévue le mercredi 29 mai à l'accueil de loisirs avec un spectacle musical des résidents de l'EHPAD (ouvert aux familles)."

De plus, l'équipe d'animation propose divers projets sur des thèmes variés :

- Animations reconduites en 2019 : lumignons de Noël, Carnaval et Chasse aux œufs
 - Travail autour des émotions (projet porté par la Communauté de Communes Loire Semène et présenté aux familles)
 - Activités avec le cinéma (dès la rentrée prochaine)
 - Animations sur différents thèmes : le jardin, la solidarité (en partenariat avec le Secours Populaire et les Restos du Cœur), un projet culturel (avec la médiathèque pour une découverte du monde de la BD)
 - Activités avec les trois centres d'accueil de Loire-Semène suivant différents ateliers
 - Proposition d'associer les parents aux projets en les invitant à participer et à partager les activités des enfants, en apportant leurs compétences et leurs expériences, et leur permettre ainsi de s'impliquer plus dans la vie de l'accueil de loisirs; ce projet constitue un axe fort pour l'année prochaine
 - Projet classe (en partenariat avec l'école La Communale) : lien enfant/parents/instituteur/animateur
- L'animateur référent accueillera un groupe de huit enfants maximum rencontrant des difficultés dans l'organisation de leur scolarité, le lundi et le vendredi de 16h15 à 18h15. Le vendredi sera réservé à un projet de théâtre/création avec l'objectif de mettre les enfants en confiance."

Demandez le programme !

↳ Sorties : une par semaine avec pique nique

- Poney 3/5 ans
- Piscine au Puy-en-Velay
- Rallye photos dans les Gorges de la Loire pour les plus grands
- Grande kermesse pour fêter la fin des vacances début août, avant la fermeture
- Parc des oiseaux et parc de la Tête d'Or à Lyon



↳ Camps communautaires

- 3/5 ans : zoo de Saint Martin la Plaine
- 6/8 ans : Lac de Champagnac Le Vieux (pêche/tir à l'arc) et Gîte de Chatelus dans la Loire (âne/poney/course d'orientation)
- 9/11 ans : sur le thème "La nature et ses secrets" vers Clermont Ferrand et à Saint Julien Chapteuil (sport/VTT/tir à l'arc)
- 12/14 ans : Camargue et Annecy (sports et montagne)
- 15/17 ans : Annecy "entre lac et montagne" (rafting)

Le programme de l'ensemble des activités est disponible sur la page du site internet de Loire-Semène relative à l'accueil de loisirs <http://www.loire-semene.fr/-Pierre-Royon-.html>.

L'accueil de loisirs sera fermé du 12 au 23 août inclus.

Dates d'inscription

Les inscriptions à l'accueil de loisirs peuvent se faire par mail à l'adresse pierreroyon@loire-semene.fr, du 17 au 28 juin inclus, ou directement au bureau de l'accueil de loisirs pour les nouvelles familles, du 24 au 28 juin inclus.

Pour les camps, des pré-inscriptions sont organisées au bureau de l'accueil de loisirs :

- 6 et 7 juin pour les habitants de la Communauté de Communes Loire-Semène
- 11 et 12 juin pour les habitants hors Communauté de Communes Loire-Semène

Pour validation, le dépôt des dossiers d'inscription au bureau sera possible le mercredi 19 juin, de 13h00 à 19h00.

Accueil de Loisirs Pierre Royon

21 Rue du Centre

43240 SAINT JUST MALMONT

Tél : 04 77 35 60 16

Mail : pierreroyon@loire-semene.fr



Juin

Samedi 1^{er} et Dimanche 2 - Complexe Sportif

Finales Nationales Foot F.S.C.F. U15-U17

Haut Pilat Interfoot

Vendredi 7 - Salle Polyvalente

Collecte de Sang - 9H30/12H00 et 16H00/19H00

Amicale Donneurs de Sang Bénévoles

Vendredi 7 - Ancien Stade

Kermesse Ecole La Communale

Sou des Ecoles Publiques

Samedi 8 - Ancien Stade

Fête d'Été

Comité des Fêtes

Vendredi 14 - Ancien Stade (ou Ecole des Frères)

Spectacle Ecole Don Bosco

A.P.E.L.

Vendredi 21 - Place de la Mairie

Fête de la Musique

Commission Municipale Culture

Vendredi 28 - Cour de l'École

Kermesse Ecole Aux Quatre Vents

A.P.E. Malmont

Samedi 29 - Gymnase N°2

Gala de Gymnastique

Jeune Garde Féminine

Samedi 29 - Salle Polyvalente

Gala de Danse

AFR Ré-Création

Août

Samedi 24 - Boulodrome

Challenge Jean Courbon

Boule Amicale

Samedi 31 - Centre-Bourg

Fête patronale (manèges, attractions, animations)



Juillet

Vendredi 5 et Samedi 6 - Local 23 Rue des Frères

Braderie

Secours Catholique

Samedi 6 - Gymnase N°2

Gala de Gymnastique

Etoile Gymnique

Dimanche 7 - Centre-Bourg

Vide-Grenier

Comité des Fêtes

Dimanche 7 - Maison du Passementier

Visites organisées par les Amis du Vieux Saint-Just

Dimanche 14 - Centre-Bourg

Cérémonie Fête Nationale

Septembre

Dimanche 1^{er} & Lundi 2 - Centre-Bourg

Fête patronale (manèges, attractions, animations)

Vendredi 6 - Complexe Sportif

Fête du Sport

Samedi 7 - Gymnase N°1 (ou Salles Municipales)

Forum des Associations - 9H00/12H00

Dimanche 15 - Salle Polyvalente

Marche et Repas

Timothé Petit Coeur

Samedi 21 - Stade de Malmont

Méchoui

Association des Loisirs Malmontais

État Civil

Décès

GIRAUD Adèle, Vve RIOU, décédée le 18 janvier, à l'âge de 83 ans
FOUVET Jeanne, Vve MONDON, décédée le 31 janvier, à l'âge de 98 ans
BOUQUET Antoinette, Vve KUCMA, décédée le 7 février, à l'âge de 85 ans
MARIAC Elise, ép. VIALLETON, décédée le 11 février, à l'âge de 79 ans
FRECON Jean-Marc, décédé le 25 février, à l'âge de 64 ans
LAUDICO Santa, Vve RUIZ, décédée le 2 mars, à l'âge de 96 ans
GRANGE Emile, décédé le 8 mars, à l'âge de 88 ans
ROBERT Jeanine, Vve COLOMBET, décédée le 11 mars, à l'âge de 89 ans
JANUEL Paul, décédé le 13 mars, à l'âge de 89 ans
MOUNIER Claudia, Vve VIALLA, décédée le 19 mars, à l'âge de 91 ans
AURANGE Colette, Vve DEVILLE, décédée le 30 mars, à l'âge de 82 ans
LETANG Sylvie, décédée le 29 mars, à l'âge de 67 ans
VEROT Maurice, décédé le 14 avril, à l'âge de 81 ans
DEFOUR Renée, Vve CHAREYRE, décédée le 20 avril, à l'âge de 93 ans
BONCHE Marie, Vve MARGOT, décédée le 22 avril, à l'âge de 89 ans

Mariages

GIRODET Valérie et GAUTHIER Denis, célébré le 13 avril
CHAN-THU Marie-Hélène et LAURENSON Maxime, célébré le 8 mai
ROUCHON Lydie et MINOT Maxime, célébré le 11 mai

Naissances

SOUVIGNET Lydia, née le 11 janvier - 10 Rue Pierre Moulin
FOULTIER Jenna, née le 28 janvier - 16 Rue de Riopaille
SANTAMARIA Lario, né le 29 janvier - 2 Rue du 8 Mai
CHABANOL Jayma, née le 1^{er} février - 41 Route Nationale
VALLES Pablo, né le 14 février - 2 Rue du Bas-Vernay
TRAVERS Soline, née le 23 février - 4 Lotissement Les Genets
PLOTTON Aron, né le 23 février - 7 Lotissement Les Eversets
CAUX Sasha, née le 27 février - L'Aubépine
LEVENTDURUR Dimitri, né le 3 mars - 21 Route de Jonzieux
MEYNARD Ezio, né le 30 mars - 6 Impasse de l'Eternité
CHARBONNIER Lohé, né le 7 avril - 2 Rue du Bas-Vernay
RIZZO Tibo, né le 11 avril - 6 Impasse des Lilas
CARVALHO José, né le 5 mai - 11 Route du Sambalou

Seuls apparaissent dans cette rubrique les naissances, décès et mariages inscrits sur les registres de la mairie - État civil arrêté au 11 mai 2019